



PREFET DE LA MANCHE

Sous-Préfecture de Coutances

Bureau de la réglementation
et des Affaires Economiques et de l'Emploi

Dossier suivi par Mme LECAPELAIN
Tél. : 02.33..19.08.54

nadine.lecapelain@manche.gouv.fr

PRATIQUE DE LA PECHE A PIED DE LOISIR

Les pratiquants de la pêche à pied de loisir qui souhaitent pouvoir circuler sur l'estran avec un tracteur, de BRICQUEVILLE-SUR-MER à BRETTEVILLE-sur-AY, sont invités à déposer leur demande, **avant le 31 mai 2014, délai de rigueur.**

Ces demandes pourront soit être déposées à l'accueil de la sous-préfecture de Coutances, ou envoyées en courrier recommandé, accompagnées de l'avis du maire.

Seules les personnes ayant bénéficié d'une autorisation pourront en demander le renouvellement.

Toute nouvelle demande d'autorisation de circulation sur l'estran sera accordée uniquement aux demandeurs pouvant justifier d'un certificat médical établi par un médecin spécialiste.

Ces autorisation sont accordées pour une durée de deux ans. Les bénéficiaires se verront délivrer un macaron qui devra être apparent et apposé sur une partie non amovible du tracteur.

Trois conditions doivent être notamment remplies :

- seuls pourront stationner et circuler les tracteurs agricoles inférieurs ou égaux à 14 CV fiscaux ;
- le pétitionnaire doit être le propriétaire du tracteur ;
- le pétitionnaire doit fournir copie de l'attestation d'assurance et de la carte grise pour le véhicule considéré.

NOM :
(en lettres capitales)

PRENOM :

ADRESSE :
(résidence principale)

ADRESSE :
(résidence secondaire)

Madame la sous-préfète de Coutances

Square Lebrun
BP 729
50207 Coutances Cedex

**CIRCULATION DES TRACTEURS SUR L'ESTRAN
DU 1er JUILLET 2014 au 30 JUIN 2016
DEMANDE DE RENOUELEMENT**

Madame la sous-préfète,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance le renouvellement de mon autorisation de circuler sur l'estran pour me rendre sur les lieux de pêche lors des marées à partir du coefficient 70, conformément à l'arrêté préfectoral.

- ▶ numéro d'immatriculation du tracteur.....
- ▶ Puissance fiscale du tracteur (14 cv maximum).....

Je m'engage à respecter la réglementation de la pêche à pied de loisir.

Je vous prie d'agréer, Madame la sous-préfète, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signature)

*** Joindre impérativement**

- Photocopie de la carte grise au nom du demandeur
- Photocopie de l'attestation d'assurance pour le véhicule considéré
(ces deux documents devront être à la même adresse)
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de retour (format 17,6 x 25)

AVIS DU MAIRE (+ cachet de la mairie)

NOM :
(en lettres capitales)

PRENOM :

ADRESSE :
(résidence principale)

ADRESSE :
(résidence secondaire)

Madame la sous-préfète de Coutances

Square Lebrun
BP 729
50207 Coutances Cedex

**CIRCULATION DES TRACTEURS SUR L'ESTRAN
DU 1er JUILLET 2014 au 30 JUIN 2016
(PREMIERE DEMANDE UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES
PRESENTANT UN HANDICAP ET SUR JUSTIFICATIF
D'UN MEDECIN SPECIALISTE)**

Madame la sous-préfète,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation de circuler sur l'estran pour me rendre sur les lieux de pêche lors des marées à partir du coefficient 70, conformément à l'arrêté préfectoral.

▶ numéro d'immatriculation du tracteur.....

▶ Puissance fiscale du tracteur (14 cv maximum).....

Je m'engage à respecter la réglementation de la pêche à pied de loisir.

Je vous prie d'agréer, Madame la sous-préfète, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signature)

*** Joindre impérativement**

- Photocopie de la carte grise au nom du demandeur
- Photocopie de l'attestation d'assurance pour le véhicule considéré
(ces deux documents devront être à la même adresse)
- 1 enveloppe timbrée à l'adresse de retour (format 17,6 x 25)
- 1 certificat médical

AVIS DU MAIRE (+ cachet de la mairie)